# *COMMENT ÉVALUER LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE CHEZ L'APPRENANT EN FLE*

**Angelica VÂLCU**
**Universitatea « Dunărea de Jos », Galați**

***Résumé:*** *Le phénomène de la mondialisation signifie, premièrement, circulation des êtres et des informations, voyages des touristes, mobilité des enseignants et des étudiants, déplacement des émigrés, échanges interculturels, etc. C'est en ce sens que la compétence communicative, c'est à dire les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être culturels, devient un objectif stratégique que tout enseignant en FLE veut et doit atteindre.*

Mots-clés : *mondialisation, mobilité, compétence communicative*

Enseigner une langue étrangère signifie, tout d'abord, le besoin de développer chez l'apprenant l'habileté à communiquer. Faire parler ses étudiants, c'est une des responsabilités obligatoires d'un professeur de langue. Mais, la compétence à communiquer implique un équilibre raisonnable entre la mise en pratique de l'habilité prévue et l'assimilation des connaissances nécessaires à sa réalisation.

Il est très difficile d'établir cet équilibre entre la dimension formelle et la dimension communicative du langage. Pour évaluer ces deux dimensions du langage, l'enseignant devra savoir établir les étapes d'une démarche qui encourage la réalisation spontanée des productions langagières et stimule, en même temps, l'emploi d'éléments grammaticaux ciblés. Signalons qu'un apprentissage a les meilleures chances de s'accomplir s'il s'avère être significatif pour l'apprenant et surtout si les situations d'apprentissage favorise, chez l'individu, le transfert des compétences acquises à d'autre contextes d'utilisation.

L'acquisition des habiletés fonctionnelles de base s'effectue mieux par le biais d'une approche communicative où l'apprenant emploie la langue pour accomplir certaines fonctions qui ont pour lui une valeur et un intérêt intrinsèques. Il est absolument nécessaire que cette acquisition des habiletés fonctionnelles se fasse aussi par l'étude, l'analyse, avec la précaution de la précision, d'un emploi correct de la langue.

Avant d'établir quelques repères concernant la manière d'évaluer la compétence de communication chez l'apprenant en FLE, nous allons mentionner les différents sens que les spécialistes donnent à la notion de compétence et plus précisément la compétence de communication. Même si Hymes[1] utilise divers termes (capacité, savoir-faire, habitudes de communication, maîtrise d'une langue, etc.) pour évoquer la compétence de communication, il est convaincu du fait que le terme général de compétence de communication reste indispensable.

Une compétence est un savoir agir sur la mobilisation et l'emploi efficient d'un ensemble de ressources. Les spécialistes en didactique des langues ont essayé de classifier, selon différents critères, les types de compétences. Une première

[1] Hymes, Dell H., *Vers la compétence de communication*, Paris, Didier, CREDIF, 1984.

**BDD-A5602 © 2007 Universitatea din Pitești**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:55:52 UTC)**

classification appartient à J. Dolz, A. Pasquier & J.-P. Bronckart[1] qui proposent une distinction entre les compétences grammaticale, sociolinguistique et stratégique, distinction qui est utilisée dans maints ouvrages de didactique concernant l'approche communicative.

Ces linguistes distinguent :

- la **compétence grammaticale** qui renvoie à la compétence linguistique, à savoir à la capacité de reconnaître les éléments lexicaux, morphologiques, syntaxiques et phonologiques d'une langue et à la possibilité de les combiner pour former des mots et des phrases ;

- la **compétence sociolinguistique** vise les règles socioculturelles et les règles discursives. La maîtrise de ces règles assure aux étudiants la capacité de produire et de comprendre des énoncés appropriés à des situations sociales spécifiques et conformes aux codes sociaux de ces situations ;

- la **compétence stratégique** suppose la capacité de l'apprenant d'adapter ses stratégies de communication (verbales et non verbales) à la diversité des relations interpersonnelles et l'aptitude de réagir à des événements souvent imprévus.

Une autre classification fait la distinction entre les **compétences disciplinaires** qui sont propres à des domaines du savoir (mathématique, langues, sciences et technologies, etc.), et les **compétences transversales** qui ont une portée plus large que les compétences disciplinaires car les premières dépassent les limites de chacune des disciplines et de chacun des domaines d'apprentissage. Les compétences transversales s'activent dans les disciplines tout comme dans les domines d'expérience de la sphère de la vie personnelle et sociale. Elles se réunissent en 4 groupes : compétences d'ordre intellectuel, méthodologique, d'ordre personnel et social et compétences d'ordre de la communication.

Nous allons résumer en disant que l'approche communicative c'est, tout d'abord, utiliser des règles linguistiques (compétence linguistique) rapportées à une action (compétence pragmatique) dans un contexte socioculturel et linguistique donné (compétence sociolinguistique).

Les apprenants et les enseignants connaissent bien, depuis les années soixante-dix, ce que l'on appelle « l'approche communicative », qui met l'accent sur la communication entre les personnes et place l'apprenant au centre du processus d'apprentissage, le rendant actif, autonome et responsable de ses progrès. Depuis la publication du *Niveau Seuil* [2] et de l'ouvrage de Daniel Coste[3], on cherche «à évaluer la capacité des individus à être autonomes dans leur pratique de la langue, car c'est cette autonomie qui doit leur permettre de lier des relations avec les personnes dont ils apprennent la langue». Échanger des informations, donner son opinion, raconter ses expériences, convaincre, argumenter, nuancer sa pensée sont des actes de paroles qui permettent la compréhension des modes de vie, des cultures et les mentalités des autres peuples.

L'approche communicative considère l'apprenant comme un « acteur social » qui sait mobiliser l'ensemble de ses compétences et de ses ressources (stratégiques,

---

[1] J. Dolz, A. Pasquier & J.-P. Bronckart (1993), « L'acquisition des discours : Émergence d'une compétence ou apprentissage de capacités langagières diverses ? », *Études de linguistique appliquée*, n° 91, p. 23-37.

[2] Trim, J.L.M. , *Threshold level,* Cambridge University Press (CUP), 1975

[3] Coste, Daniel, Un *Niveau seuil*, Hatier, Paris, 1976 in LFDM, *L'évaluation et le Cadre européen commun de référence,* Mars-avril 2006 - N°344

**BDD-A5602 © 2007 Universitatea din Pitești**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:55:52 UTC)**

cognitives, verbales et non verbales), pour parvenir à la compétence qu'il escompte : la réussite de sa communication langagière.

Evaluer est une activité continue par laquelle on identifie les informations pertinentes, on collecte, analyse, mesure des données et fournit des informations utiles qui permettent de juger les décisions possibles en matière d'enseignement, d'orientation, etc.

Le Dictionnaire de l'Éducation[1] donne la définition suivante : « L'évaluation est une opération qui consiste à estimer, à apprécier, à porter un jugement de valeur ou à accorder une importance à une personne, à un processus, à un événement, à une institution ou à tout objet à partir d'informations qualitatives et/ou quantitatives et de critères précis en vue d'une prise de décision. Évaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir décider avec justesse de la suite des événements ».

Evaluer la compétence de communication, qui représente l'objectif final de l'apprentissage d'une langue étrangère signifie « évaluer la faculté d'interpréter, que celle-ci soit explicite (converser, correspondre) ou qu'elle reste implicite sous la forme d'une activité psychologique sous-jacente à la capacité de dire, d'écouter, d'écrire et de lire. Je pars du principe que le problème n'est pas de savoir si c'est là l'objectif de l'enseignement des langues mais comment cet objectif est atteint »[2].

En effet, comment atteindre cet objectif ?Autrement dit comment mettre en pratique les compétences linguistiques, non pas comme une fin en soi , mais comme une composante de la compétence de communication.

L'enseignement /apprentissage du français langue étrangère doit être centré sur la communication, à savoir viser l'acquisition de la compétence de communication, appréhender le discours dans sa dimension globale et privilégier le sens.

Vue comme technique de classe, l'activité communicative implique l'exécution d'une tâche. Mais, pour accomplir cette tâche il est absolument nécessaire d'employer stratégiquement certaines compétences pour mener à bonne fin une série d'actions se rapportant à un certain domaine et ayant un résultat déterminé.

L'enseignant établira le contenu de la tâche à réaliser avec les apprenants et puis il anticipera le contenu langagier nécessaire à la réalisation de cette tâche. Il a de même la possibilité de cibler le contenu langagier pour imaginer ensuite une activité (une tâche) qui en aurait permis l'emploi.

A la différence des exercices formels qui ne sont pas centrés sur une situation de communication, les activités communicatives impliquent les apprenants dans une communication réelle et ont des résultats concrets[3]. Ces activités supposent des échanges verbaux entre les apprenants qui collaborent à l'exécution de la tâche ou entre l'enseignant et les apprenants et d'autre part l'emploi créatif de la langue dans la situation communicative imposée par la tâche.

Il faut, quand même, souligner le fait que traditionnellement, l'attention était centrée sur les aptitudes linguistiques et qu'on supposait qu'une fois celles-ci acquises, les compétences de communication suivraient automatiquement. La pratique de la classe de langue étrangère démontre pleinement que les aptitudes linguistiques ne sont pas, obligatoirement, la garantie de la compétence communicative. C'est pourquoi

---

[1] Legendre, Renald, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 1993, Ed. Guerin/Eska

[2] H.G. Widdowson (1978/1991), *Une approche communicative de l'enseignement des langues,* Paris, Hatier-CREDIF, p. 80

[3] Cosăceanu , Anca, *Didactique du français langue étrangère,* Ed. Cavaliotti, Bucureşti, 2003, p. 132

**BDD-A5602 © 2007 Universitatea din Piteşti**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:55:52 UTC)**

insister d'une manière exagérée sur divers types d'exercices structuraux ou d'autres types, peut inhiber le développement des aptitudes de communication des apprenants.

Avoir la capacité de communication signifie posséder les moyens de créer et de re-créer du discours dans divers contextes et suppose l'appropriation de la valeur communicative d'éléments linguistiques en contexte.

Les activités de communication langagière et les stratégies afférentes sont analysées dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues*[1] selon quatre aspects de l'activité communicative : la réception, l'interaction, la production et la médiation. Ces quatre aspects des tâches données à effectuer aux apprenants seront choisies de sorte à faire varier les expériences d'apprentissage pour mettre en valeur l'oral et l'écrit et encourager la compréhension et la production.

Pour une évaluation la plus proche possible de l'objectivité l'enseignant devra différencier les pratiques langagières, individualiser les parcours, prendre en compte l'hétérogénéité du groupe d'apprenants.

A partir du Document préparé pour le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD)[2] , nous avons sélectionné quelques paramètres qui peuvent diriger l'enseignant dans sa démarche d'évaluation de la compétence de communication chez l'apprenant en FLE :

- adapter la communication aux caractéristiques de l'auditoire,
- sélectionner le mode de communication approprié aux buts poursuivis,
- encourager le savoir écouter, comprendre et répondre adéquatement aux autres,
- recevoir et comprendre des idées communiquées selon différents moyens,
- utiliser un vocabulaire approprié à la situation,
- rédiger des textes personnels,
- écrire avec aisance, correctement et lisiblement,
- exprimer ses opinions et ses idées avec justesse,
- choisir la technologie appropriée à l'auditoire et au but de sa communication,
- communiquer à l'aide du multimédia,
- comprendre la nature et le rôle des technologies dans la communication sonore et visuelle.

En guise de conclusion, nous soulignons que l'objectif d'une telle démarche est de favoriser l'acquisition d'un savoir-faire fort complexe : la communication dans une langue étrangère. Pour atteindre cet objectif, l'enseignant se trouvera constamment, comme nous avons déjà mentionné, dans la recherche d'un équilibre entre les dimensions formelle et communicative du langage, ce qui motivera ses choix pédagogiques.

**Bibliographie**

J.-C. Anscombre & O. Ducrot, *L'Argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga, 1983

*Cadre européen commun de référence pour les langues- apprendre, enseigner, évaluer* (CECRL) http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/FrameworkFRpdf

---

[1] *Cadre européen commun de référence pour les langues- apprendre, enseigner, évaluer (CECRL)* http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/FrameworkFRpdf

[2] Document préparé pour le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) par Marie-France Prayal et Michel Gignac
Université Sainte-Anne/Collège de l'Acadie http://www.usainteanne.ca/ (Nouvelle-Écosse)

**BDD-A5602 © 2007 Universitatea din Pitești**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:55:52 UTC)**

Cosăceanu , Anca, *Didactique du français langue étrangère,* Ed. Cavaliotti, Bucureşti, 2003,
Coste, Daniel, Un *Niveau seuil*, Hatier, Paris, 1976 in LFDM, *L'évaluation et le Cadre européen commun de référence*, Mars-avril 2006 - N°344

D. Gaonac'h, *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris, Hatier/Didier,1991
D.H. Hymes, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-CREDIF, 1982/1991, Document préparé pour le Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada (REFAD) par Marie-France Prayal et Michel Gignac
J. Dolz, A. Pasquier & J.-P. Bronckart , « L'acquisition des discours : Émergence d'une compétence ou apprentissage de capacités langagières diverses ? », *Études de linguistique appliquée*, n° 91, p. 23-37, 1993
J. Moeschler & A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 1994,
Legendre, Renald, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Ed. Guerin/Eska , 1993
Trim, J.L.M. , *Threshold level*, Cambridge University Press (CUP), 1975
Université Sainte-Anne/Collège de l'Acadie http://www.usainteanne.ca/ (Nouvelle-Écosse)
Widdowson , H.G. ,*Une approche communicative de l'enseignement des langues*, Paris, Hatier-CREDIF, 1978/1991

**BDD-A5602 © 2007 Universitatea din Piteşti**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 08:55:52 UTC)**